

## APPENDICE «B»

(Voir p. 242)

## LE BUDGET DES DÉPENSES

RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES  
PRÉSENTÉ PAR L'HON. DOUGLAS D. EVERETT

Le JEUDI 21 juin 1973.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel les prévisions budgétaires, présentées au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1974, ont été renvoyées, a, en conformité de l'Ordre de renvoi du mercredi, 21 février 1973, examiné lesdites prévisions budgétaires et fait rapport dans les termes suivants:

1. Votre Comité a été autorisé par le Sénat, comme en font état les procès-verbaux du Sénat, de 21 février 1973, à examiner et faire rapport des dépenses proposées dans le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1974, en anticipation des bills fondés sur ledit Budget des dépenses qui seront présentés au Sénat.»

2. Conformément à ce qui précède, votre Comité a fait un examen général du Budget des dépenses et entendu les dépositions de l'Honorable C. M. Drury, président du Conseil du Trésor; M. B. A. MacDonald, secrétaire-adjoint, direction du programme, Conseil du Trésor; et M. E. G. Hartle, secrétaire-adjoint, direction de la planification, Conseil du Trésor.

3. Votre Comité s'en est tenu dans le passé à un examen général du Budget des dépenses, leur présentation et de la méthode de contrôle financier exercé par le Conseil du Trésor. Votre Comité a décidé que cet examen général devrait être complété par un examen détaillé de quelques programmes choisis ou des dépenses du ministère. Votre Comité a choisi cette année Information Canada pour se livrer à cet examen détaillé. La liste ci-jointe rapporte en détail les dépositions des témoins en rapport avec cet examen. Le rapport sur l'examen d'Information Canada est en préparation et, une fois terminé, il sera présenté au Sénat à titre de Supplément du présent rapport.

4. Le Budget principal pour 1973-1974 s'élève à \$18,393 millions. De ce montant, \$9,180 millions sont de nature statutaire et \$9,213 millions représentent des fonds pour lesquels on demande au Parlement de conférer une nouvelle autorisation. Outre ces montants, il y a \$893 millions de crédits non budgétaires, soit des prêts, des investissements et des avances. Au cours de l'année financière 1972-1973, le Budget principal s'est élevé à \$15,749 millions, puis il a été porté à \$16,548 millions par deux Budgets supplémentaires, dont \$7,762 millions étaient de nature statutaire et \$8,786 millions représentaient des fonds pour lesquels on demande au Parlement de conférer une nouvelle autorisation. Outre ces montants, il y avait \$1,717 millions de crédits non budgétaires.

5. La différence entre le Budget principal de 1973-1974 (\$18,393 millions) et le Budget principal de 1972-1973 (\$15,749 millions) est de \$2,644 millions soit une augmentation d'une année à la suivante de 16.8 p. 100. La différence entre le Budget principal de 1973-1974 (\$18,393 millions) et l'autorisation finale pour 1972-1973 (\$16,548 millions) est de \$1,845 millions, une augmentation d'une année à la

suivante de 11.1 p. 100. Il convient de noter que ces derniers chiffres ne sont pas strictement comparables, vu que le Budget principal pour 1973-1974 sera probablement augmenté par le Budget supplémentaire au cours de la présente année financière. Il semblerait, de toutes façons, que l'augmentation des dépenses budgétaires entre l'année financière se terminant le 31 mars 1973 et l'année financière se terminant le 31 mars 1974, se situera entre 11.1 p. 100 et 16.8 p. 100. Entre 1971 et 1972, (soit les dernières années à l'égard desquelles nous possédons des chiffres) le produit national brut a augmenté de 10.7 p. 100 en dollars courants et par 5.8 p. 100 en dollars de 1961.

6. Voici les augmentations les plus importantes qui découlent d'une comparaison du Budget principal de 1973-1974 avec l'autorisation finale pour 1972-1973:

Augmentations des crédits statutaires	
Commission d'assurance-chômage	\$890 millions
Programme de la dette publique	263 millions
Programme des paiements de transferts fiscaux	190 millions
Contributions à l'assurance-hospitalisation	
Paiements aux sociétés de chemins de fer et de transport	114 millions
Paiements au régime d'assistance publique du Canada	92 millions
Contributions pour les soins médicaux	84 millions
Contributions pour les soins médicaux	52 millions
Augmentations des crédits approuvés	
Services de la défense	246 millions
Programme d'hébergement	88 millions
Bureau de poste	85 millions
Programme de développement et d'utilisation de la main-d'œuvre	71 millions
Programme de développement international	41 millions
Programme des affaires indiennes et esquimaudes	39 millions
Agence canadienne de développement international	37 millions

7. Au cours de son examen d'Information Canada, votre Comité a obtenu des précisions sur les baux des succursales et centres de renseignement d'Information Canada, dans les six villes canadiennes où ils sont présentement situés. Les conditions de ces baux sont annexées au présent rapport. Certains de ces baux comprennent le versement de loyers élevés en plus des coûts de modification des lieux. Votre Comité s'est particulièrement intéressé aux agences de Montréal, où le loyer pour la librairie est de \$25 du pied carré, le loyer total annuel, de \$229,223 et les coûts de modification des lieux s'élèvent à \$250,000, la durée du bail étant de dix ans. Votre Comité a demandé au Conseil du Trésor de lui faire parvenir la politique générale en vertu de laquelle il approuve les locations de ce genre faites par